

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 DÉCEMBRE 2016

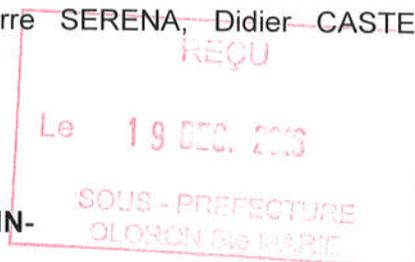
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs :
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Françoise BESSONNEAU à Bernard AURISSET
Hervé LUCBEREILH à Daniel LACRAMPE
Gérard ROSENTHAL à Aracéli ETCHENIQUE
Denise MICHAUT à Dominique FOIX
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, ~~Didier CASTERES~~,
Christophe GUERY

RAPPORT N° 161208-08-FIN-



AVANCES DE TRESORERIE A L'ABATTOIR ET AU SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE ET OSSAU : PROROGATION

M. LEES précise qu'il est rappelé qu'en 2014, notre collectivité avait consenti des avances de trésorerie de 40 000 € pour l'Etablissement Public Local de l'Abattoir du Haut-Béarn et de 20 000 € pour le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe et Ossau.

Courant 2016, l'Abattoir a procédé à un remboursement partiel de 10 000 € ; la régularisation définitive devrait intervenir courant 2017.

Concernant le Syndicat Mixte des Gaves, il rencontre toujours des difficultés financières en raison de retards dans le versement des subventions provenant des partenaires institutionnels. Aussi, il n'a pas encore été en mesure de rembourser cette année sa dette.

Il vous est donc proposé de proroger ces aides jusqu'au 31 décembre 2017.

Ces éléments seront traduits dans un avenant aux conventions liant la CCPO à ces organismes.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PROROGE** les avances de trésorerie accordées à l'EPL de l'Abattoir et du Syndicat Mixte des Gaves jusqu'au 31 décembre 2017
- **AUTORISE** le Président à signer les avenants correspondants
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 décembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 19.12.16

Le Président



Daniel LACRAMPE

